

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

JANVIER 2023



STATION DE SKI DE LA CROIX DE BAUZON

Souchoises, Souchois, chers administrés

Monsieur le Maire et l'Equipe Municipale sont heureux de vous présenter
Leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2023.

Que celle-ci vous apporte à chacune et chacun de la joie, du bonheur et
surtout une très bonne santé,

Qu'après ces années sans manifestations, 2023 retrouve ses activités
festives donnant l'occasion de tous se retrouver.

N'oublions pas ceux qui sont seuls, soutenons les.

Bonne Année 2023

INFOS PRATIQUES

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des divers conseils municipaux sont affichés sur le tableau devant la Mairie et sont consultables sur le site lasouche.fr.

DEFIBRILATEUR

En cas d'urgence vitale, un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la Mairie et un contre le bâtiment Vival.



MAIRIE ET AGENCE POSTALE : 04 75 37 90 11 contact@lasouche.fr

site www.lasouche.fr

Ouverture au public du 1^{er} juillet au 5 août 2022

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00 fermé l'après-midi

Mercredi : Fermé

Jeudi : fermé

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

ou sur rendez-vous

SERVICES D'URGENCE :

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thueyts : 04 75 93 28 54

SMUR : 15

MEDECINS JAUJAC :

Docteur Natacha NITTING : 04 28 40 01 50

Docteur Aurélie LEMINEUR 04 28 40 01 50

Docteur Bérangère GARRY 04 28 40 01 50

PHARMACIE DES ORGUES 04 75 93 20 70

OFFICE DE TOURISME DE JAUJAC 04 75 93 51 64

OFFICE DE TOURISME DE NEYRAC LES BAINS : 04 75 36 46 26

Horaires d'ouverture au public du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 00

Les jours fériés de 9 h 30 à 12 h 30

ETAT CIVIL 2022



NAISSANCES

Isis, Lauria BOURRET ARCO le 25 mars

Ezra, Christian, Jean-Michel LE TOHIC le 26 juillet

Rosalia, Madeleine, Claudine BOSC PENA le 14 novembre

Ezra, Tywen, Lucien PERONNET le 10 décembre

MARIAGES

Louis-David VEYRENC et Camille TAILLARD le 16 juillet

Luc LETOURNEUR et Maryame AKI le 30 juillet

DECES

Blanche HUTIN (épouse MASPETIT) le 16 janvier

Yoann DECOUX le 20 janvier

Anne-Marie BERTRAND (épouse BLACHE) le 21 avril

Guy LETOURNEUR le 24 août

Annie PLANCHER le 14 octobre

Michel CHANIAL le 18 octobre

Evelyne CROZE (épouse VALLIN) le 25 octobre

Aimée BOISSIN (épouse BERTRAND) le 29 décembre



RAPPELS

DEPOTS SAUVAGES AUX EMPLACEMENTS DES CONTAINERS POUBELLES

Au vue des incivilités qui continuent devant les containers, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter des objets encombrants. Il est obligatoire de la déposer à la déchetterie la plus proche.

En cas de non-respect des poursuites pourront être engagées envers la ou les personnes responsables de ces dépôts sauvages. **(ATTENTION VOUS ÊTES SURVEILLÉS)**.



Les personnes qui ont déposé ces déchets sur l'emplacement des containers de la place de la Croze se reconnaîtront

NUISANCES SONORES

Afin de respecter la tranquillité de chacun et pour la bonne entente du voisinage, les horaires permis pour les engins de débroussaillage et les tondeuses sont les suivants :

En semaine : de 8 h 00 h à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00 h

Le dimanche et les jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00 interdit l'après-midi,

STATION D'EPURATION

Pour un bon fonctionnement de la station et afin d'en faciliter l'entretien par les agents communaux, certaines règles doivent être respectées.

Il est interdit de déverser dans le réseau de collecte :

les lingettes de nettoyage, les rouleaux de papier toilettes en carton,
les pesticides, désherbants, produits phytosanitaires,
les produits pétroliers, white spirit, huile de vidange, essence et gaz oil,
l'eau de javel,
les protections féminines (serviettes, tampons),
les préservatifs, les cotons-tiges,
les graisses et huiles de fritures,
les médicaments.

LE SAVEZ-VOUS

La compétence de nos employés communaux, Damien et David qui exécutent de nombreux travaux pour l'amélioration de la commune, l'entretien des fossés, des routes et des bâtiments communaux,. Nos secrétaires, Sandrine et Céline par leurs compétences (tâches administratives, agence postale) sont présentent pour vous aider. Laurence l'ATSEM de l'école qui a aussi la garderie du matin et la cantine. Notre agent Stéphanie qui s'occupe de l'accueil des gîtes communaux, de la cantine, de la garderie du soir ainsi que de l'entretien des locaux communaux. Nous les remercions pour tout ce qu'ils accomplissent au quotidien.

NOUVELLES DU VILLAGE
PLANNING DES PROCHAINES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

Lundi 9 janvier : Galette des rois – RANDO LA SOUCHE

Mercredi 18 janvier : Assemblée générale – GENERATION MOUVEMENTS

FEVRIER

Lundi 06 février : Crêpes – RANDO LA SOUCHE

Samedi 25 février : Carnaval – AMICALE LAÏQUE

MARS

Samedi 25 mars : Repas salle polyvalente – LES AMIS DE SAINT LOUIS

JUIN

Samedi 03 juin : Marché artisanal organisé par la municipalité

Vendredi 16 juin - Ardéchoise

Samedi 17 juin : Feu de la St Jean – GENERATION MOUVEMENTS

Samedi 24 juin : Kermesse – AMICALE LAÏQUE

JUILLET

Dimanche 16 juillet : Vide grenier – RANDO LA SOUCHE

Dimanche 30 juillet : Repas à Saint Louis – LES AMIS DE SAINT LOUIS

AOUT

Samedi 5 août : Fête du village – GENERATION MOUVEMENTS

Samedi 5 Août : Concours de pétanque – LA BOULE SOUCHOISE

NOVEMBRE

Mercredi 22 novembre : Repas salle culturelle – GENERATION MOUVEMENTS

DECEMBRE

Samedi 16 décembre : Marché de Noël à confirmer sur le prochain bulletin

Mardi 19 décembre : Repas des Aînés organisé par la municipalité

Samedi 31 décembre : Réveillon à confirmer sur le prochain bulletin

NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

RANDO LA SOUCHE

Cette année, c'est dans le Jura à LAMOURA que les membres de Rando la Souche vont participer au séjour < randonnées > du mercredi 10 au dimanche 14 mai 2023. Un guide passionné par sa région fera découvrir au groupe de magnifiques points de vue et monuments. Enfin comme chaque année, nous vous invitons à venir nombreux à notre traditionnel Vide-Grenier qui aura lieu le 16 juillet 2023 près du plan d'eau avec une restauration sur place et la gratuité des emplacements pour les exposants.

Si vous souhaitez nous rejoindre les lundis pour partager de belles balades vous pouvez prendre contact avec Monsieur Hervé DUCRET au 04 75 37 93 26.

ASSOCIATION GENERATION MOUVEMENT LES JALINES

Après trois années compliquées, le club reprend ses activités début 2022 d'une façon plus régulière. Freiné par la covid en 2019, 20 et 21, le club est reparti sur les chapeaux de roue !

Le club est ouvert toute l'année le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00, les joueurs de cartes peuvent s'adonner à leur passion ou se retrouver pour un moment d'échange.

Le vendredi matin selon un calendrier préétabli, les sportifs ont rendez-vous avec Emmanuel à la salle polyvalente pour 1h30 de gym sport/santé.

Ces activités sont reconduites en 2023 pour les Adhérents du club.

Le 13 décembre, repas des Aînés à l'Auberge Gonflée, autour du cochon grillé et des gratins. Les 39 adhérents ont pu apprécier une nouvelle fois de se retrouver et partager ensemble un moment de détente (coinche, belote ...).

Enfin le 31 décembre le réveillon du jour de l'an a regroupé 56 convives pour une soirée festive animée par le Disc-Jockey: Disco Forever.

Le 25 janvier 2023, le club organisera son Assemblée Générale annuelle qui se terminera par la traditionnelle galette des Rois.

Une nouvelle activité va se mettre en place prochainement le mercredi de 14h00 à 18h00 dans la salle des fêtes, l'activité proposée sera organisée par les participants en fonction des appétences et compétences de chacun (couture, tricot, jeux divers et variés ...).

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Le 20 décembre 2022 : Un repas au restaurant Le Camélia a été organisé pour les personnes de plus de 75 ans et leur famille, 28 personnes ont répondu présentes et 2 repas ont été emportés.

Pour les autres personnes qui ne souhaitent pas venir déjeuner, un bon d'achat leur a été remis et ils ont pu selon leur choix être dépensé chez Vival, La confiserie Sopreg, chez M. David Gonthier, au restaurant Le Camélia ou à la poterie le Don du Feu et Déco'rêve.

Les 2 personnes en maison de retraite ont eu un colis qui leurs a été distribué.

Le 17 décembre 2022 : Le marché de Noël organisé par la municipalité en partenariat avec l'amicale laïque s'est déroulé dans la salle culturelle, 15 artisans étaient présents. Une buvette et une petite restauration a été proposée tout au long de la journée. Dans l'après-midi la venue de la Mère Noël à fait la joie des petits et des grands.

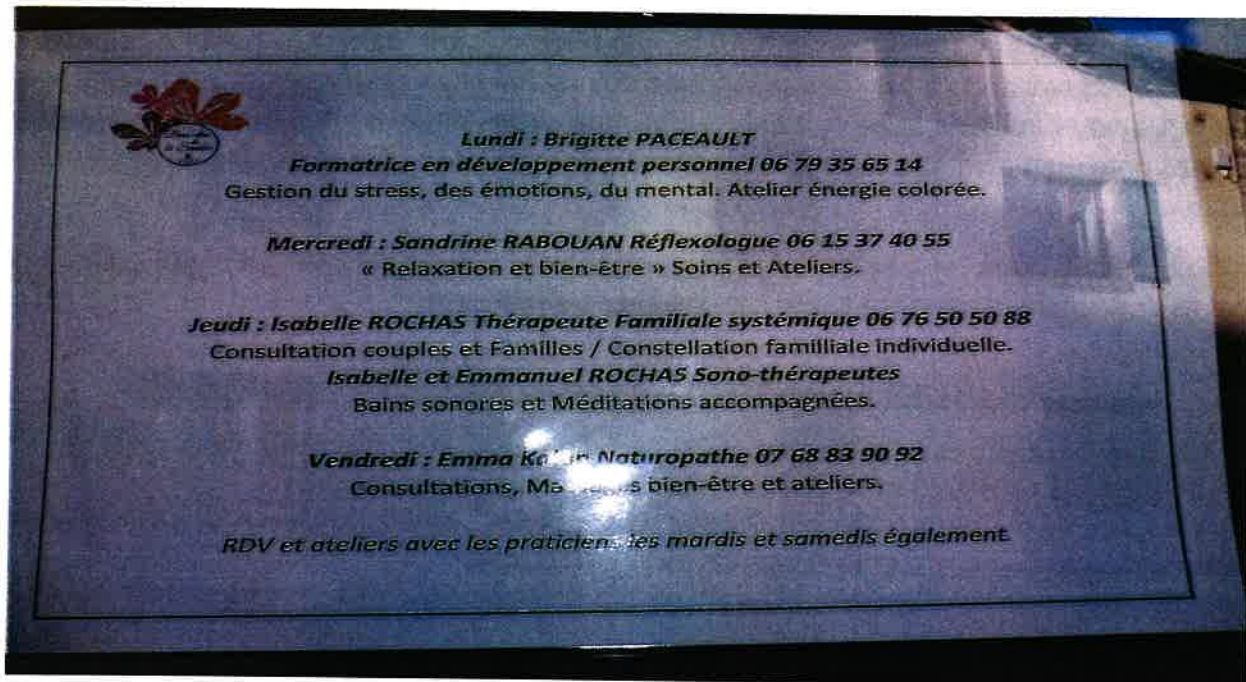
NOTRE ECOLE

Les effectifs sont stables, 30 élèves inscrits à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Notre ATSEM Laurence est toujours disponible pour nos enfants, avec Stéphanie elle gère la cantine et de la garderie du matin.

NOUVEAU DANS LE LOCAL ANCIENNEMENT LES JALINES

Nous souhaitons la bienvenue aux intervenants de BIEN ÊTRE A LA SOUCHE dont vous trouverez les activités, les jours et les horaires d'ouverture ci-dessous ou sur la porte du local



RENOVATION DE LA CROIX DES MISSIONNAIRES



Nous vous invitons à venir voir le travail remarquable que nos employés municipaux ont effectué pour la rénovation de la croix des missionnaires qui est un monument qui fait parti de notre patrimoine.

Bibliothèque Municipale de La Souche

La bibliothèque est ouverte au public les Mercredis et Samedis de 9 heures 30 à 11 heures 30.

L'inscription est gratuite pour tous.

Les enfants de l'école sont accueillis le lundi matin par groupe de 12 élèves environ, accompagnés par leurs instituteurs et institutrices. Ils viennent choisir des livres, lire sur place, écouter des histoires lues par les bibliothécaires, moment de partage apprécié par tous.

Beaucoup de choix : romans, romans policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées, livres audio, recettes cuisine, jardinage, livres sur l'Ardèche. Pour les plus jeunes, romans, premières lectures, albums, bandes dessinées, documentaires. Les collections sont renouvelées plusieurs fois par an, environ 1000 livres sont renouvelés par an parmi 3000. Un partenariat a débuté avec d'autres bibliothèques.

Des manifestations ont été organisées, une au mois de pour fêter le printemps, les créateurs du village ont exposés leurs travaux, le bon temps étant au rendez-vous journée a été un succès. Au mois de décembre, à l'occasion de Noël et malgré le froid, le buffet proposé a réchauffé les nombreux souchois.



mars

la



L'équipe de 5 bibliothécaires vous accueille, pour vous aider dans vos choix. **La bibliothèque en ligne** est accessible sur le site de La Souche. La consultation est possible à toute personne ; les lecteurs inscrits ont la possibilité de faire des réservations en ligne.

Grâce à vous tous, la bibliothèque est un lieu où il fait bon se rencontrer autour de livres, de discussions, et d'un bon café...

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite

une Bonne Année 2023

INFOS DE L'ARS

Accès aux soins : Si vous avez un problème de santé et que votre médecin traitant n'est pas joignable ne vous rendez pas directement aux urgences mais contactez le 15 ! ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes.

TOUS LES VENDREDIS

PIZZA NOSTRA : 07 83 93 13 89

Reprise en mars sur la place Jean Moulin entre 18 h 30 et 21 h 30 Pensez à réserver.

NOS COMMERCES

VIVAL : Micheline 04 75 88 51 89

Horaires : mardi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 30

vendredi et samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et 16 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 8 h 00 à 12 h 30

Pour le pain et la viennoiserie il est nécessaire de téléphoner pour réserver.

Pour maintenir notre commerce, il serait souhaitable que participation des habitants de La Souche soit régulière et plus nombreuse,

BAR RESTAURANT Le Camélia : Laurent DUFFOUR 04 75 38 71 24

Accepte cartes, chèques et espèces.

Merci de réserver si vous souhaitez déjeuner ou diner.

Horaires d'ouverture : jusqu'à fin mai

Lundi, mardi et mercredi de 7 h 00 à 13 h 00

Jeudi fermé

Vendredi et samedi de 7 h 00 à 13 h 00 et de 17 h 00 à 00 h 00

Dimanche de 7 h 00 à 13 h 00 et de 17 h 00 à 20 h 00 il est nécessaire de téléphoner avant de vous déplacer.

TRAVAUX AU VILLAGE

TERMINES

Changement complet du champ d'épandage des gîtes ruraux des Lioures

Réfection des chaussées avec l'aide de la CDC, basse Croze, de la sortie de la Sautellerie à saint Louis et à l'entrée du pont de la Cougne.

Les employés communaux ont créé un nouveau jardin du souvenirs cimetièrre de l'église Saint Sauveur.

Renseignements auprès de la Mairie



au

RESTE A REALISER

LES AZAGADES : changement des conduites d'eau et déplacement des compteurs à l'extérieur des propriétés.

GÎTES DES LIOURES : Mise hors d'eau et réaménagement de 2 gîtes.



Propriétaires riverains de cours d'eau :
Vous avez des devoirs en matière d'entretien des cours d'eau

Les rivières : patrimoine commun ou propriété privée ?

Les rives et le fond d'un cours d'eau appartiennent au propriétaire riverain, jusqu'au milieu du lit de la rivière. A ce titre, le **propriétaire riverain est responsable de leur entretien régulier**.
L'eau qui coule, en revanche, appartient à tous.

Entretien des cours d'eau : pour quoi faire ?

La végétation des berges de nos rivières et les cailloux du lit assurent de nombreuses fonctions : stabilité des berges, filtration des polluants, ombrage, maintien de la fraîcheur de l'eau, habitats pour la faune, ralentissement des crues... Il est donc important de les préserver et parfois d'intervenir pour les entretenir ou les restaurer.

L'entretien des cours d'eau a deux objectifs : favoriser les écoulements afin de permettre la libre circulation et la continuité de l'eau ; contribuer à préserver le bon état écologique et la qualité de l'écosystème du cours d'eau. Par « entretien des cours d'eau », on entend essentiellement l'entretien régulier de la végétation.

Cet entretien correspond à :

- l'enlèvement des embâcles (bois morts), flottants ou non, s'ils risquent de créer des blocages à l'aval
- la coupe sélective de la végétation des berges (arbres morts, vieillissant, malades notamment) ;

L'entretien oui, mais pas n'importe comment : l'EPTB Ardèche est là pour vous conseiller

Au risque d'avoir un effet négatif sur l'eau ou sur la rivière, un certain nombre de précautions sont à prendre en cas d'entretien des berges, comme par exemple :

- intervenir lors des périodes les moins sensibles pour la faune et la flore (entre septembre et mars) ;
- éviter le désherbage chimique. Il est d'ailleurs interdit à moins de 5 m d'un point d'eau ;
- éviter la coupe à blanc de la végétation et le dessouchage d'arbre ;
- ne pas disséminer des espèces invasives (animaux, poissons ou végétaux qui vont proliférer et remplacer ensuite les espèces adaptées) ;

En aucun cas, une intervention mécanique dans le lit mineur n'est autorisée, sauf accord explicite de l'administration.
En dehors de l'entretien régulier, la plupart des interventions en rivière nécessite une déclaration ou une autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires (Art. R214-1 du Code de l'Environnement)

Aussi, avant tout travaux, n'hésitez pas à demander conseil à un technicien de rivière de l'EPTB !

Le syndicat de rivière intervient dans une logique d'intérêt Général

Le syndicat de rivière (EPTB Ardèche) intervient sur les cours d'eau du bassin versant de l'Ardèche dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien dans lequel sont identifiés et priorisés les chantiers d'entretiens à mettre en œuvre sur le bassin versant pour assurer un bon fonctionnement hydraulique (notamment à proximité d'équipements publics : ponts, traversée de village) et écologique des cours d'eau. Ces chantiers ont été reconnus d'intérêt général, et c'est uniquement à ce titre que le syndicat peut se substituer aux propriétaires riverains pour l'entretien des rivières.

Quels travaux de l'EPTB Ardèche sur le Lignon ?

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'entretien, l'EPTB Ardèche a identifié 8 chantiers à réaliser sur le Lignon sur les années 2017 à 2023, représentant un total de 12 730 mètres linéaires de cours d'eau.

En 2022, 3 chantiers ont été réalisés au niveau des ponts Maurand, de la Cougne et de César. En 2023, 3 nouveaux chantiers sont prévus sur le Lignon au niveau du village de La Souche, du hameau des Chambons, et du stade de Jaujac. L'EPTB Ardèche intervient également sur le Lignon pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes, et en particulier la Renouée Asiatique, pour laquelle un protocole de traitement biologique est mis en place depuis 2019, avec un taux d'éradication de l'ordre de 90 % !

Votre référent technique à l'EPTB Ardèche : Quentin LEMONNIER – Technicien de rivière « Affluents » -
04.75.37.82.20 – technique.affluent@ardeche-eau.fr.

INFO IMPORTANTE

Des changements d'autorisation de tonnage ont été effectués sur les routes de la commune.

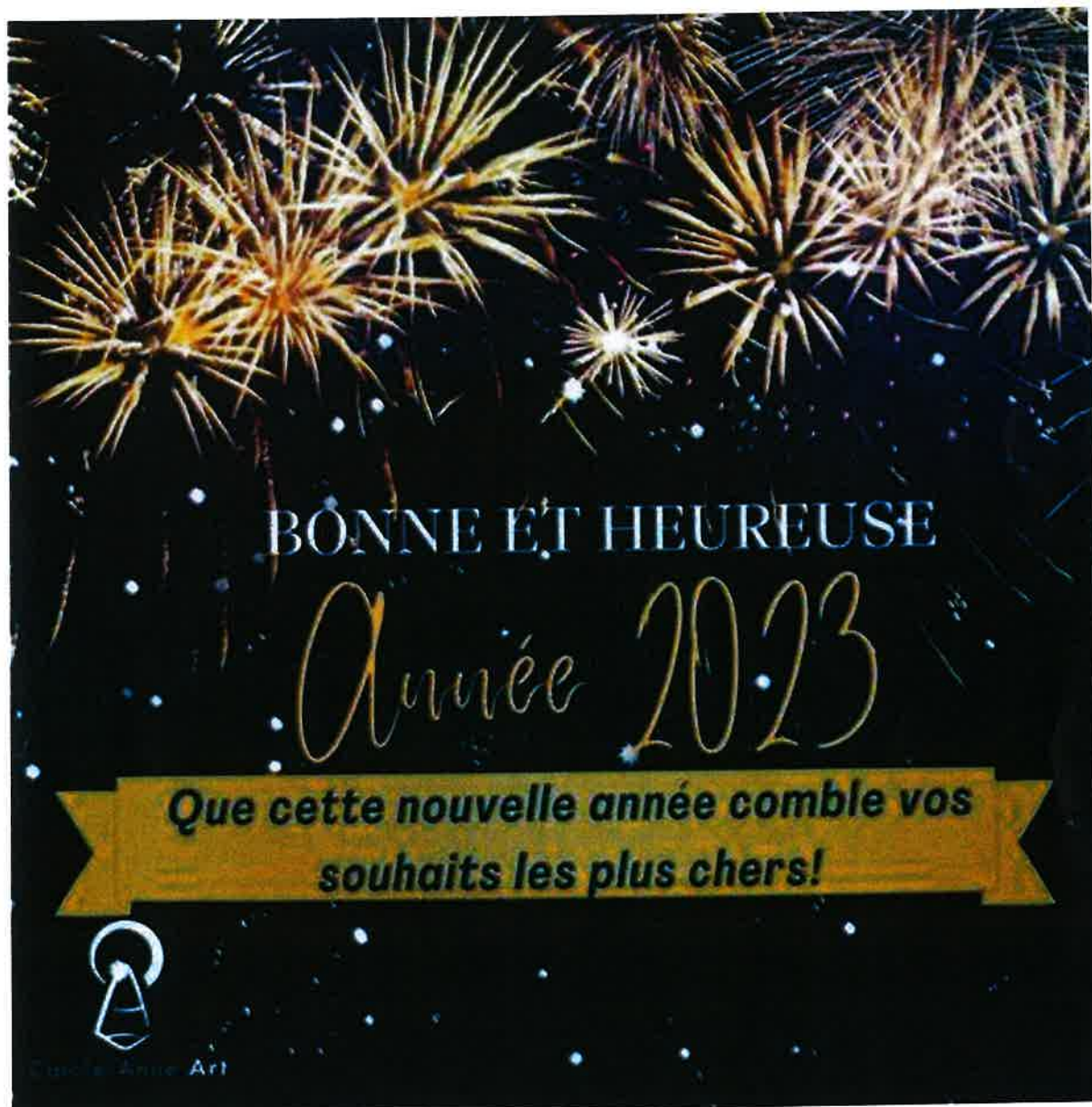
Merci de bien vouloir vous renseigner en Mairie pour toute demande de dérogation.

UN PEU D'HISTOIRE

NOS MAIRES ELUS DE 1792 à 2020

1792 – 1795	<i>Louis DABRIGEON</i>	1884 – 1888	<i>Cyprien ANTHOINE</i>
1795 – 1798	<i>Alexis CHOLVY</i>	1888 – 1892	<i>Marcellin GONTHER</i>
1798 – 1798	<i>Jean Louis RIEU</i>	1892 – 1896	<i>Bfrançois ROBERT</i>
1798 – 1799	<i>Jean Pierre MEJEAN</i>	1896 – 1900	<i>Fernand BERTRAND</i>
1799 – 1800	<i>Joseph DEYDIER</i>	1900 – 1906	<i>Auguste FANGER</i>
1800 – 1825	<i>Alexis CHOLVY</i>	1906 – 1908	<i>Achille TOURVIEILLE</i>
1825 – 1828	<i>Jean Louis BEYDON</i>	1908 – 1910	<i>Auguste VACHER</i>
1828 – 1830	<i>Jean VIGNAL</i>	1910 – 1916	<i>Fernand BERTRAND</i>
1832 – 1835	<i>Alexis CHOLVY</i>	1916 – 1918	<i>Louis CONSTANT</i>
1835 – 1840	<i>Basile CHOLVY</i>	1918 – 1919	<i>Antonin LEYNAUD</i>
1841 – 1842	<i>Eugène De VISSAC</i>	1919 – 1920	<i>Louis FANGER</i>
1842 – 1846	<i>Cyprien ANTHOINE</i>	1920 – 1925	<i>Achille BEYDON</i>
1846 – 1848	<i>Basile CHOLVY</i>	1925 – 1932	<i>Joseph BOISSIN</i>
1848 – 1859	<i>Eugène De VISSAC</i>	1932 – 1942	<i>Emile CHARRE</i>
1859 – 1868	<i>Victor SOUBYRAND</i>	1942 – 1944	<i>Auguste BERTRAND</i>
1868 – 1876	<i>Jean Baptiste BERTRAND</i>	1944 – 1977	<i>Henri ESCOUTAY</i>
1876 – 1881	<i>Cyprien ANTHOINE</i>	1977 – 1995	<i>Alfred CONSTANZO</i>
1881 – 1884	<i>Henry de la BASTIDE</i>	1995 – 2001	<i>Michel BERTRAND</i>
1884 – 1888	<i>Cyprien ANTHOINE</i>	2001 – 2014	<i>Josiane CHARBONNIER</i>
1888 – 1892	<i>Marcellin GONTHER</i>	2014 – 2020	<i>Thomas ALBALADEJO</i>
1892 – 1896	<i>Bfrançois ROBERT</i>	2001 – 2014	<i>Josiane CHARBONNIER</i>
1896 – 1900	<i>Fernand BERTRAND</i>	2014 – 2020	<i>Thomas ALBALADEJO</i>

DEPUIS 2020 *Jacques GEIGUER*



PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN
EN JUILLET 2023

Bonne lecture

Annick

